



Envoyé en préfecture le 12/02/2020

Reçu en préfecture le 12/02/2020

Affiché le



ID : 078-247800477-20200211-20200201-DE

RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

2020

Mardi 11 Février 2020
à 19h00

SOMMAIRE

1. **PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE**
2. **ANALYSE FINANCIERE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »**
3. **ANALYSE FINANCIERE 2019 DU CENTRE AQUATIQUE**
4. **VENTES ET FREQUENTATION DU CENTRE AQUATIQUE – ANNEE 2019**
5. **ANALYSE FINANCIERE 2019 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »**
6. **ANALYSE FINANCIERE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »**
7. **PREVISION BUDGETAIRE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL**
8. **ETAT DE LA DETTE**
9. **PARTICIPATIONS 2020**
10. **LE PERSONNEL DU SIVOM**
11. **PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES**
12. **BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS**
13. **CONCLUSION**

**Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
 sur les grandes lignes de la politique budgétaire
 pour l'année d'exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
 tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
 l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.**

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour la construction de l'ancien Collège Pierre de Coubertin. Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Administration	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X	X	X	X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X	X		

Principales réalisations du SIVOM de la Région de Chevreuse :

En 1992 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a participé à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui s'est terminé au 31/12/2015.

En 1993 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a aménagé une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a construit une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 patageoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

En 2019, la fréquentation est de 186 817 entrées (86 817 entrées public, 60 000 scolaires, 40 000 associations).

Entre 2009 et 2010 :

L'espace Forme a été construit pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011. Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

En 2019, la fréquentation est de 30 836 entrées public.

Au 1^{er} octobre 2010 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a repris les activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violoncelle, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlis et un professeur de musique scolaire dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Le SIVOM a aménagé 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

En 2018 :

Le SIVOM a réaménagé le parking du Collège en parking « public » de 147 places, pour un montant de 75 000 € TTC. L'opération a été financée par un emprunt de 70 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et 5 000 € d'autofinancement.

Les salles du gymnase du SIVOM ont été rénovées pour un montant de 230 000 € TTC. Ces travaux sont :

- Rénovation du bardage intérieur des pignons Sud, Est et Ouest : amélioration de l'isolation thermique ;
- Rénovation de l'éclairage « salle 1 » et « salle 2 » : éclairage à leds pour des économies d'énergie ;
- Remplacement du faux-plafond de la salle 1 : amélioration de l'isolation thermique ;
- Protection du faux-plafond par un filet pour éviter la détérioration par des lancers de ballons, balles de tennis ;
- Changement de revêtement de sol de la salle 1 pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces travaux ont été financés par un emprunt de 130 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et une subvention départementale de 100 000 €.

Afin d'améliorer l'attractivité de la piscine intercommunale, il a été décidé de construire un bassin extérieur de 95 m² ainsi qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants. Le budget de cette opération de 966 000 € TTC (honoraires compris) se décompose en 798 000 € pour le bassin extérieur et 168 000 € pour l'aire de jeux aquatiques.

Nous avons obtenu deux subventions : la DETR pour un montant de 117 000 € et le Conseil Régional pour un montant de 90 000 €.

FINANCEMENT	MONTANT
Subvention DETR	117 000 €
Subvention Régionale	90 000 €
Emprunt	600 000 €
FCTVA ligne trésorerie	159 000 €
Total	966 000 €

En 2019 :

Le SIVOM a budgété la rénovation du mur pignon Nord de la salle des sports ainsi que la reconstruction des vestiaires. Le montant de l'opération prévisionnelle est de 700 000 € HT. Nous avons obtenu une subvention de la DETR de 117 000 € et nous pourrions obtenir une subvention départementale à hauteur de 90 000 €. Le reste du financement de cette opération sera compensée par un emprunt de 400 000 € et un autofinancement de 100 000 €.

2. ANALYSE FINANCIERE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Les dépenses de l'Administration générale du syndicat sont supportées par l'ensemble des communes membres au prorata du nombre d'habitants par commune.

Les dépenses de fonctionnement des services « à la carte » sont supportées par les communes adhérentes à chaque carte. Les critères de répartition des participations financières entre les communes sont fixés par délibération en tenant compte notamment des foyers fiscaux, des créneaux scolaires, du nombre d'élèves au Collège.

Les dépenses mises à la charge de chaque commune sont acquittées, selon la volonté de chacune d'elles :

- ✓ soit par « centimes syndicaux » ; elles sont versées par chaque foyer, incluses dans les taxes locales à la rubrique « syndicats et districts assimilés » ; elles n'apparaissent alors pas dans les budgets communaux ;
- ✓ soit directement par la commune via son budget municipal.

Le chapitre 11 « charges à caractère général » est en hausse de 10.09% ; hausse principalement due à des travaux techniques de maintenance (22.37%).

Le chapitre 12 « charges du personnel » est en baisse (-3.66%) suite au départ à la retraite d'un agent non remplacé au service « piscine ».

Le chapitre 42 « amortissements » est stable (-1.38%) et le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » est également en hausse (+30.58%) suite à l'adhésion de la Commune de Choisel à la carte « frais scolaires ».

Le chapitre 70 « produits des services » est stable (-0.04%).

Le chapitre 73 « impôts et taxes » est stable (-0.03%).

	2017	2018	2019
DEPENSES			
11 Charges à caractère général	827 946.85	890 551.86	980 435.32
12 Charges du personnel	1 043 442.89	1 039 914.39	1 001 885.54
42 Amortissement	24 347.68	21 395.20	21 100.89
65 Autres charges gestion courante	149 849.24	97 467.46	127 255.48
66 Charges financières (intérêts emprunts)	144 603.42	131 388.82	122 346.97
67 Charges exceptionnelles	85.00	76.02	0.00
DEPENSES TOTALES	2 190 275.08	2 180 793.75	2 253 024.20
RECETTES			
70 Produits des services	1 094 610.97	1 161 879.64	1 161 445.89
73 Impôts et taxes	1 658 722.05	1 542 848.44	1 542 406.00
74 Dotations et participations	103 741.20	120 869.80	111 305.00
75 Autres produits gestion courante	21 684.33	0.00	1.25
77 Produits exceptionnels	300.00	0.00	534.40
RECETTES TOTALES	2 879 058.55	2 825 597.88	2 815 692.54

3. ANALYSE FINANCIERE 2019 DU CENTRE AQUATIQUE

3.1. La piscine intercommunale

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse (-0.62%) due à la maîtrise du fonctionnement de l'établissement.

Les différentes recettes sont en légère baisse (-1.69%). Le déficit de fonctionnement de la piscine est en légère hausse (+1.38%).

PISCINE	2017	2018	2019
DEPENSES			
EAU	72 542 €	83 496 €	74 276 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	188 191 €	223 588 €	218 959 €
PERSONNEL	677 696 €	662 667 €	644 550 €
AUTRES DEPENSES	133 12 €	135 122 €	150 144 €
TRAVAUX MAINTENANCE	41 533 €	46 880 €	56 632 €
DEPENSES TOTALES	1 113 083 €	1 151 754 €	1 144 561 €
RECETTES			
PUBLIC	437 760 €	451 048 €	443 112 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	39 900 €	43 545 €	39 870 €
ASSOCIATIONS	59 834 €	62 443 €	61 446 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000 €	185 000 €	185 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA	300 €	10 297 €	10 205 €
RECETTES TOTALES	722 794 €	752 333 €	739 633 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	390 290 €	399 421 €	404 928 €
ANNUITE DETTE	366 687 €	359 728 €	359 525 €
DEFICIT PISCINE	756 977 €	759 149 €	764 453 €
FREQUENTATION PISCINE	88 026	90 558	86 733

3.2. L'espace Forme

Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation (+5.82%). Cette augmentation est due principalement aux dépenses générales (+37.80%) et aux travaux de maintenance (+28.29%).

Les recettes sont en hausse (+2.71%) suite à la fréquentation plus élevée des CCAS (+27.94%). L'excédent de fonctionnement de l'espace Forme est stable (0.06%).

Espace FORME	2017	20	
DEPENSES			
EAU	15 436 €	18 710 €	24 438 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	78 885 €	81 223 €	82 969 €
PERSONNEL	92 175 €	95 470 €	88 261 €
AUTRES DEPENSES	15 400 €	20 320 €	28 000 €
TRAVAUX MAINTENANCE	13 200 €	20 500 €	26 300 €
DEPENSES TOTALES	215 097 €	236 223 €	249 968 €
RECETTES			
PUBLIC	430 815,00 €	455 407 €	455 397 €
ASSOCIATIONS - CCAS	36 120,00 €	43 128 €	55 719 €
RECETTES TOTALES	466 935,00 €	500 535 €	514 116 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	251 838 €	264 312 €	264 148 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	189 611 €	185 968 €	182 488 €
EXCEDENT TOTAL	62 227 €	78 344 €	81 660 €
FREQUENTATION FORME	30 370	30 628	30 769

Le déficit de fonctionnement (hors dette) du Centre Aquatique intercommunal est de 140 780 €.

Le déficit moyen des piscines publiques en France (hors dette) est de 600 000 € suivant la cour des comptes dans son étude de 2018.

Le déficit du Centre Aquatique (Fonctionnement + Dette) est de 682 792 €.

4. VENTES ET FREQUENTATION DU CENTRE AQUATIQUE – ANNEE 2019

Vous trouverez ci-après le nombre de ventes « public » pour l'année 2019 pour les principales communes fréquentant notre établissement.

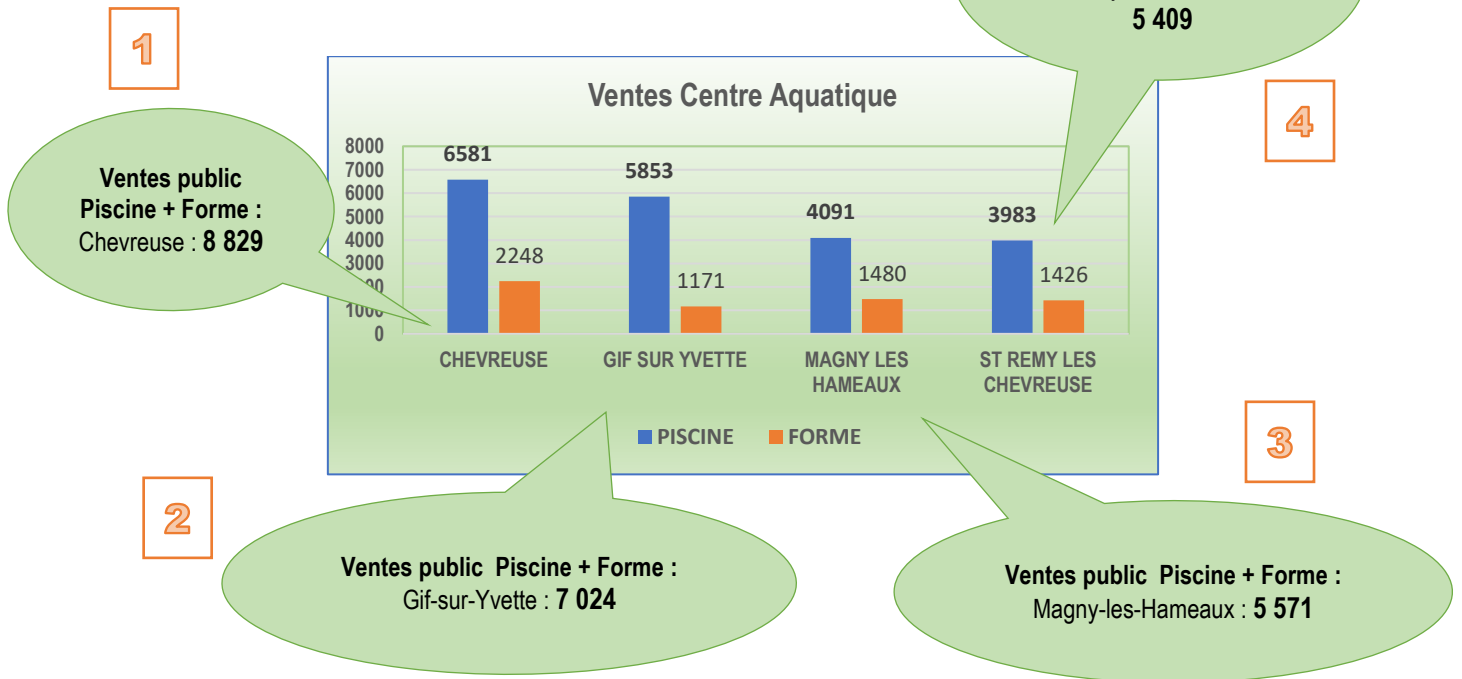
Ventes toutes communes confondues	PISCINE	FORME	TOTAL
	36129	10848	46977
COMMUNES DU SIVOM			
CHEVREUSE	6581	2248	8829
MAGNY LES HAMEAUX	4091	1480	5571
ST REMY LES CHEVREUSE	3983	1426	5409
ST FORGET	364	215	579
SENLISSE	202	48	250
ST LAMBERT DES BOIS	836	248	1084
CERNAY LA VILLE	788	346	1134
CHATEAUFORT	561	148	709
DAMPIERRE	384	111	495
CHOISEL	166	65	231
MILON LA CHAPELLE	100	36	136
Sous-Total communes SIVOM	18056	6371	24427
TOP 5 DES COMMUNES HORS SIVOM			
GIF SUR YVETTE	5853	1171	7024
RAMBOUILLET	1008	255	1263
FORGES LES BAINS	886	182	1068
LIMOURS	854	122	976
LE MESNIL ST DENIS	679	117	796
Total TOP 5 HORS SIVOM	9280	1847	11127
Ventes totales - Communes SIVOM - top 5 hors sivom			
	PISCINE	FORME	TOTAL
	8793	2630	11423

Sur un total de 46 977 ventes sur 445 communes, les 11 communes du SIVOM représentent un total de 24 427 ventes, soit 52%.

Les communes du TOP 5 HORS SIVOM représentent un total de 11 127 ventes, soit 23.68%.

Les 429 communes restantes représentent un total de 11 423 ventes, soit 24.32%.

----- TOP 4 des ventes par commune -----



Les tableaux ci-dessus cités prouvent l'intérêt des habitants, d'une part, des communes du SIVOM, mais aussi plus largement de toute une population périphérique au périmètre du SIVOM pour l'offre diversifiée du complexe aquatique Alex Jany.

----- Fréquentation du Centre Aquatique Alex Jany -----

Il faut faire la distinction entre les ventes et les fréquentations ; en effet, dans les ventes, il y a des cartes multi-entrées et, par conséquent, multi-fréquentation.

En avril 2018, la piscine intercommunale Alex Jany a passé ses 10 ans d'existence.

Sur ces 11 années d'exploitation, il a été enregistré 2 300 000 entrées dont 1 101 436 entrées public. A ce chiffre, il faut ajouter les 237 000 entrées de l'espace Forme qui a ouvert en 2011.

Pendant les 4 257 jours d'ouverture, le centre aquatique n'a enregistré que 10 jours de fermeture pour raison technique exceptionnelle.

ANNEES	FREQUENTATION			CA		
	PISCINE	FORME	TOTAL	PISCINE	FORME	TOTAL
2009	94924	0	94924	459 119,20 €	0,00 €	459 119,20 €
2010	97754	0	97754	439 082,40 €	0,00 €	439 082,40 €
2011	99129	14933	114062	466 702,20 €	179 504,00 €	646 206,20 €
2012	97057	22322	119379	439 082,40 €	323 758,00 €	762 840,40 €
2013	90892	26284	117176	434 952,05 €	357 518,00 €	792 470,05 €
2014	89053	26635	115688	427 176,50 €	373 583,50 €	800 760,00 €
2015	93729	26327	120056	463 970,70 €	388 147,00 €	852 117,70 €
2016	91629	28277	119906	456 822,58 €	410 184,10 €	867 006,68 €
2017	88026	30370	118396	437 760,24 €	430 815,00 €	868 575,24 €
2018	90558	30628	121186	451 048,28 €	455 406,90 €	906 455,18 €
2019	86733	30769	117502	443 111,99 €	455 116,60 €	898 228,59 €

A la lecture de ce tableau ci-dessus, on constate une stabilité sur la fréquentation du centre aquatique entre 2011 et 2019. Le chiffre d'affaires a été multiplié par 2 entre 2009 et 2019 suite à l'ouverture de l'espace Forme en 2011.

Ce succès justifie a posteriori les 2 décisions prises en 2004 et surtout en 2007 qui ont conduit, pour la première à la construction de la piscine, pour la seconde, à la réalisation du centre de forme grâce auquel le déficit global du complexe est égale à 50% du déficit moyen des piscines françaises.

5. ANALYSE FINANCIERE 2019 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse (-0.63%), notamment les services extérieurs (-36.75%).

Les recettes sont en baisse (-1.70%). Cette baisse est due à la fin de la convention de service (professeur scolaire) avec la Commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (convention terminée en juin 2019).

Le déficit de fonctionnement est en légère hausse (-1.47%).

	2017	2018	2019
DEPENSES			
Personnel	167 687 €	171 255 €	170 176 €
Autres services extérieurs	15 886 €	37 660 €	23 820 €
Location	1 580 €	750 €	1 500 €
Autres dépenses	7 476 €	3 403 €	4 208 €
Total	192 630 €	213 067 €	199 705 €
RECETTES			
Cotisations Musique et Danse	88 182 €	104 929 €	103 150 €
Participation TAP Chevreuse	5 000 €	0 €	0 €
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	3 288 €	2 232 €	4 488 €
Part. Saint-Rémy en musique scolaire	15 000 €	27 000 €	12 000 €
Total	111 470 €	134 161 €	119 638 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-81 160 €	-78 906 €	-80 067 €

218 adhérents sont inscrits au conservatoire pour la saison 2019/2020 :

Conservatoire	2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020	
	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	72	76	75	67	98	77	88	79	94	78	87	68
Chevreuse	66	65	68	61	89	74	80	76	84	71	78	63
Choisel	4	9	6	3	6	2	7	2	7	5	5	3
St Lambert des Bois	2	2	1	3	3	1	1	1	3	2	4	2
COMMUNES SIVOM	10	34	9	28	13	26	11	24	9	22	16	21
Dampierre en Yvelines	1		2		3		3		4	2	3	2
Magny les Hameaux					1	1		1		1	1	1
Milon la Chapelle		1		1	1	1		1		1		1
Senlisse	4	3	3	2	3		4		2		2	
St Forget						1		2			1	
St Rémy lès Chevreuse	5	30	4	25	5	23	4	20	3	18	9	17
AUTRES COMMUNES	2	3	1	2	0	5	2	12	1	21	2	24
Boullay les Troux		3		2		2		2		2		2
St Symphorien le Château	1											
Gif sur Yvette	1							1		1		2
Le Mesnil st Denis						2		7		16		18
La Celle les Bordes			1					1		1		1
Les Ulis						1						
Orsay							1	1		1		
Maurepas											1	
Levis St Nom												1
Bonnelles							1		1		1	
TOTAL	84	113	85	97	111	108	101	115	104	121	105	113
	197		182		219		216		225		218	

6. ANALYSE FINANCIERE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »

Les dépenses budgétées 2019 de la section « investissement » sont principalement composées de 2 opérations :

6.1. Rénovation de la salle des sports

Le montant des travaux réalisés en 2019 pour cette opération est de 191 888 €. Ces travaux sont décrits à la page 5 de ce document.

6.2. Aménagement extérieur à la piscine intercommunale

Le montant des travaux réalisés en 2019 pour cette opération est de 237 040 €. Ces travaux sont décrits à la page 5 de ce document.

Rappel des montants des travaux par lots de l'opération :

Descriptif des travaux	Montant
Création d'un bassin extérieur	618 000 €
Lot gros-œuvre	214 000 €
Lot bassin inox	251 000 €
Lot traitement d'eau	138 000 €
Lot électricité	15 000 €
Création d'une aire de jeux extérieurs	139 000 €
Lot gros-œuvre	58 000 €
Lot traitement d'eau	58 000 €
Lot animations aquatiques/jeux	13 000 €
Lot électricité	10 000 €
Assistance à maîtrise d'œuvre, maîtrise d'œuvre, études techniques	48 000 €
TOTAL HT	805 000 €
TVA 20%	161 000 €
TOTAL TTC	966 000 €

Autres dépenses d'investissement

Le chapitre 1641 « remboursement du capital d'emprunt » est constant à 437 718 € et financé par les centimes syndicaux.

Le chapitre 21 « achat matériel » est de 20 629 €. Les principaux matériels sont :

- ✓ 2 monobrosses pour la piscine (4 378 €)
- ✓ 1 serveur pour les caisses (piscine et forme) (45 146 €)

Ces achats de remplacement du matériel sont financés par les dotations aux amortissements (21 000 €).

Après 11 ans de fonctionnement, les installations techniques nécessitent des réparations préventives. Les principaux travaux en 2019 ont été :

1. Rénovation du bardage du pignon Ouest de la piscine	25 386 €
2. Rénovation de la plomberie des douches publiques	12 528 €
3. Rénovation du toboggan	11 410 €
4. Doublement de la pompe animation du bassin de détente	9 390 €
5. Travaux génie civil des locaux techniques	9 555 €
6. Travaux bâtiment hammam	5 944 €
7. Travaux bâtiment solarium	7 260 €

7. PREVISION BUDGETAIRE 2020

7.1. Section « fonctionnement » du Budget principal

Le budget de fonctionnement 2020 est en légère hausse à celui de 2019 (3.54%).

L'augmentation du chapitre 11 « charges à caractère général » (9.45%) est principalement due à des travaux de maintenance (25%).

Le chapitre 12 « charges du personnel » est en légère baisse (-5.76%). Cette baisse est due au départ à la retraite d'un agent non remplacé. Une optimisation des tâches du service a permis cette économie.

La baisse du chapitre 65 « autres charges » est principalement due au transfert de la redevance EDF à la CCHVC.

Les recettes du Centre Aquatique sont prévues en hausse du fait de l'ouverture du bassin extérieur en avril 2020 (+38 000 €).

Les contributions (impôts) sont stables.

		CA 2019	BP 2019	BP 2020
	DEPENSES			
11	Charges à caractère général	980 435 €	931 000 €	1 019 000 €
12	Charges du personnel	1 001 886 €	1 041 000 €	981 000 €
65	Autres charges gestion courante	127 255 €	162 000 €	112 000 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	12 347 €	129 000 €	128 000 €
6718	Autres charges exceptionnelles	21 101 €	1 000 €	1 000 €
68	Amortissements		22 000 €	20 000 €
6875	Provision SICRA		70 000 €	
22	Dépenses imprévues		70 000 €	100 000 €
23	Virement capital emprunts		455 000 €	487 000 €
23	Virement investissement		167 000 €	308 000 €
	DEPENSES TOTALES	2 253 024 €	3 048 000 €	3 156 000 €
	RECETTES			
70	Recettes	1 161 446 €	1 162 000 €	1 210 000 €
7311	Contributions directes	1 542 406 €	1 542 000 €	1 542 000 €
74	Participations communes	111 305 €	106 000 €	105 000 €
75	Taxes, locations et produits exceptionnels	536 €	354 €	50 287 €
2	Excédent reporté		237 646 €	248 713 €
	RECETTES TOTALES	2 815 693 €	3 048 000 €	3 156 000 €

7.2. Section « investissement » du budget principal

Le chapitre 1641 « remboursement capital » est en hausse (+7.03%). Cette hausse est due au remboursement du capital de l'emprunt contracté pour les travaux du bassin extérieur et l'aire de jeux aquatiques (600 000 € sur 15 ans au taux de 1.10%).

Le chapitre 21 « achat matériel et mobilier » est en hausse pour le renouvellement de la voiture de service âgée de +20 ans.

Le chapitre 20-23 « travaux » correspond aux travaux de traitement d'eau, d'air et entretien des bâtiments afin de maintenir les équipements en bon état de fonctionnement.

Ces dépenses seront financées par le FCTVA (40 000 €) et de l'autofinancement.

	LIBELLE IMPUTATION	2019	2020
	DEPENSES		
1641	Remboursement emprunts	455 000,00 €	487 000,00 €
21	Matériel-Mobilier	32 000,00 €	48 000,00 €
20-23	Travaux	233 000,00 €	320 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	720 000,00 €	855 000,00 €
	RECETTES		
10222	FCTVA	26 000,00 €	40 000,00 €
16	Emprunts	50 000,00 €	
13	Subvention	50 000,00 €	
28-48	Amortissement	22 000,00 €	20 000,00 €
	Virement section Fonctionnement	622 000,00 €	795 000,00 €
	TOTAL RECETTES	770 000,00 €	855 000,00 €

Principaux travaux prévus pour 2020 :

DEPENSES	Montant
Remplacement armoire électrique traitement d'eau piscine	26 600 €
Automatisation armoire électrique traitement d'eau piscine	12 600 €
Rénovation hammam (portes vitrées)	6 000 €
Rénovation douches hammam (carrelage)	9 800 €
Remplacement masses filtrantes filtre bassin ludique	29 000 €
Rénovation circuit et mitigeur douches collectives	10 000 €
Bardage extérieur piscine pignon supérieur ouest	16 000 €
Remplacement projecteurs bassins espace forme	10 000 €
Travaux peinture administration	10 000 €
Provision 2020 travaux bâtiment	90 000 €
Provision 2020 travaux techniques	100 000 €
TOTAL	320 000 €

8. ETAT DE LA DETTE

Le montant de la dette au 01/01/2020 s'élève à 6 029 842 € pour une annuité de 608 174 €. Le remboursement de capital est de 486 480 € par an.

Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux en %	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Dette en capital au 31/12 de l'exercice
								Intérêts	Capital	
PISCINE										
2004 Construction	DEXIA	23	4,12	A	3 000 000	1 882 500,00	235 726,65	78 851,65	156 875,00	1 725 625,00
2004 Construction	Caisse d'Epargne	30	0,00R	A	3 000 000	1 666 666,68	111 111,11	0,00	111 111,11	1 555 555,57
2018 Parking piscine (35%)	Crédit Agricole	10	1,20	T	70 000	64 473,54	8 108,96	740,53	7 368,43	57 105,11
TOTAL						3 613 640,22	354 946,72	79 592,18	275 354,54	3 338 285,68
ESPACE FORME										
2015 Construction (Renégociation)	Crédit Agricole	20	1,95	T	1 500 000	930 000,00	77 696,26	17 696,26	60 000,00	870 000,00
2011 Construction	Crédit Agricole	15	3,95	T	700 000	313 964,95	59 954,74	11 679,73	48 275,01	265 689,94
2016 Construction	Crédit Agricole	15	1,10	T	550 000	439 999,96	41 355,42	4 688,74	36 666,68	403 333,28
2020 Bassin extérieur	Crédit Agricole	15	1,10	S	600 000	600 000,00	46 600,00	6 600,00	40 000,00	560 000,00
TOTAL						2 283 964,91	225 606,42	40 664,73	184 941,69	2 099 023,22
SALLE DE MUSIQUE										
2015 Construction	Crédit Agricole	5	1,32	T	100 000	12 500,00	12 561,88	61,88	12 500,00	0,00
TOTAL						12 500,00	12 561,88	61,88	12 500,00	0,00
SALLE DE SPORTS										
2018 Rénovation salle (65%)	Crédit Agricole	10	1,2	T	130 000	119 736,98	15 059,46	1 375,25	13 684,21	106 052,77
TOTAL						119 736,98	15 059,46	1 375,25	13 684,21	106 052,77
TOTAL						6 029 842,11	608 174,48	121 694,04	486 480,44	5 543 361,67

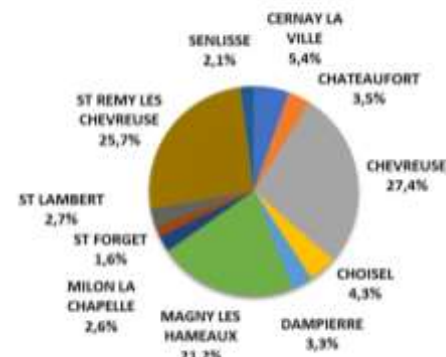
Graphique de la dette jusqu'à 2027



9. PARTICIPATIONS 2020

Les participations globales 2020 sont identiques à celles de 2019 (1 542 000 €) dont 610 000 € pour le remboursement et le service de la dette.

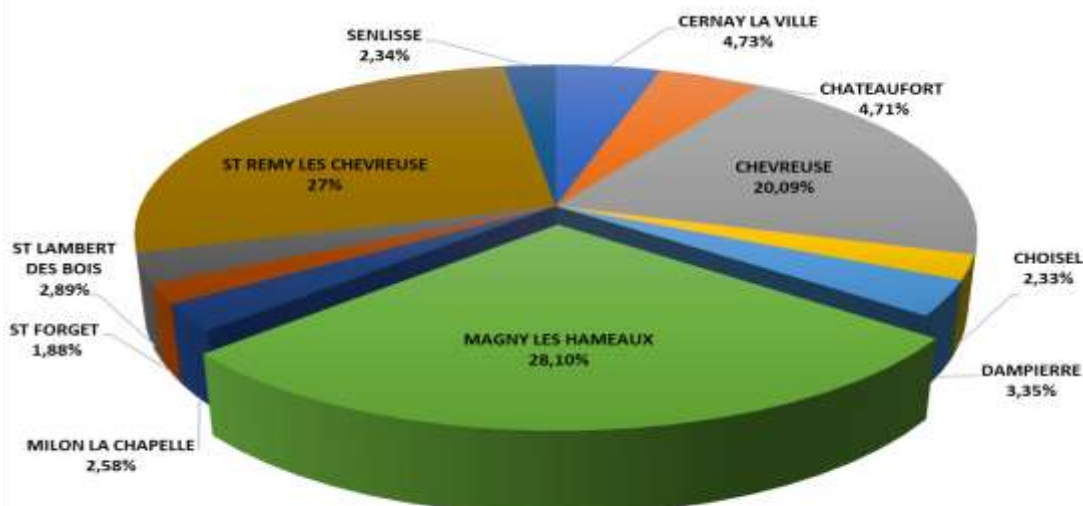
COMMUNES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CERNAY LA VILLE	92 156 €	90 984 €	83 045 €	82 994 €	83 325 €	83 825 €	83 654 €
CHATEAUFORT	51 376 €	52 980 €	54 473 €	54 404 €	54 621 €	54 475 €	54 614 €
CHEVREUSE	397 272 €	411 868 €	425 079 €	431 400 €	427 094 €	423 854 €	423 151 €
CHOISEL	35 959 €	38 563 €	36 868 €	36 842 €	36 989 €	66 215 €	66 465 €
DAMPIERRE	59 126 €	58 040 €	51 043 €	51 024 €	51 227 €	51 540 €	51 167 €
MAGNY LES HAMEAUX	315 450 €	319 431 €	327 180 €	326 610 €	327 910 €	327 012 €	327 577 €
MILON LA CHAPELLE	46 792 €	44 144 €	41 287 €	39 395 €	39 552 €	39 790 €	39 651 €
ST FORGET	26 264 €	27 690 €	24 808 €	24 760 €	24 859 €	25 010 €	25 303 €
ST LAMBERT DES BOIS	44 590 €	45 625 €	44 435 €	41 808 €	41 974 €	42 225 €	42 359 €
ST REMY LES CHEVREUSE	388 623 €	394 681 €	392 416 €	391 431 €	392 990 €	395 400 €	395 668 €
SENLISSE	29 392 €	28 994 €	32 366 €	32 332 €	32 461 €	32 654 €	32 390 €
Participations votées	1 487 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 542 000 €	1 542 000 €



Participations 2020 des Communes pour le Centre Aquatique Alex Jany

COMMUNES	FONCTIONNEMENT	EMPRUNTS	TOTAL
CERNAY LA VILLE	18 782,08 €	32 730,96 €	51 513,04 €
CHATEAUFORT	23 912,42 €	27 479,73 €	51 392,15 €
CHEVREUSE	102 738,43 €	116 291,77 €	219 030,20 €
CHOISEL	13 942,86 €	11 471,13 €	25 413,99 €
DAMPIERRE	13 920,67 €	22 585,38 €	36 506,05 €
MAGNY LES HAMEAUX	127 810,29 €	178 439,80 €	306 250,09 €
MILON LA CHAPELLE	22 918,87 €	5 251,23 €	28 170,10 €
ST FORGET	10 718,85 €	9 788,70 €	20 507,55 €
ST LAMBERT DES BOIS	23 093,57 €	8 361,18 €	31 454,75 €
ST REMY LES CHEVREUSE	136 941,96 €	157 332,92 €	294 274,88 €
SENLISSE	14 220,00 €	11 267,20 €	25 487,20 €
TOTAL SIVOM	509 000,00 €	581 000,00 €	1 090 000,00 €

A noter :
Les participations de Fonctionnement comprennent le coût de la natation scolaire (185 000 €).



10. LE PERSONNEL DU SIVOM

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 35 agents (23 hommes, 12 femmes) :

- 25 agents pour la piscine
- 10 agents pour le conservatoire

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaire	Temps complet
2	ADMINISTRATION (1 homme – 1 femme)		
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
	ACCUEIL (4 femmes)		
1	Adjoint administratif	oui	oui
1	Adjoint administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	non
14	BASSIN (13 hommes – 1 femme)		
3	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
3	Educateur APS	oui	oui
3	Educateur APS	non	oui
1	Educateur APS	non	non
1	Educateur APS	non	vacataire
3	Opérateur APS	non	vacataire
5	TECHNIQUE (4 hommes – 1 femme)		
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
2	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
	CONSERVATOIRE (5 hommes – 5 femmes)		
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
1	Professeur de violoncelle	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
1	Professeur scolaire	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
35			

Total agents

11. PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES

11.1. Travaux

En 2020, aucune nouvelle opération n'est inscrite au budget.

Nous continuerons notre programme pluriannuel de travaux d'entretien (techniques et bâtiments) pour maintenir nos équipements en parfait état de fonctionnement et de sécurité pour recevoir le public.

11.2. Ressources humaines

Pour les prochaines années, le SIVOM de la Région de Chevreuse gardera le même nombre d'agents à temps complet. Les départs à la retraite de certains agents seront remplacés poste par poste. Le SIVOM continuera à optimiser les fiches de postes pour limiter le nombre de contractuels et ainsi maintenir le niveau actuel de la masse salariale (34% du budget de fonctionnement).

11.3. La fiscalité

Le SIVOM de la Région de Chevreuse continuera sa politique d'optimisation des coûts de fonctionnement des différents équipements (piscine, conservatoire, etc.).

Nous actualiserons régulièrement les tarifs de ces différents services pour maintenir le niveau actuel du déficit de fonctionnement.

12. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS

Le SIVOM de la Région de Chevreuse gère des distributeurs à disposition du public dans la cafétéria du centre aquatique, un distributeur de boissons chaudes et un distributeur de denrées et boissons froides.

Pour 2020, il est prévu un budget de 12 000 € en fonctionnement et 4 000 € en investissement.

Ce budget annexe s'autofinance complètement par les ventes des distributeurs.

13. CONCLUSION

Les Communes membres du SIVOM ont confié à son exécutif la mission de gérer, dans les meilleures conditions économiques pour leurs habitants, les équipements intercommunaux qu'elles ont financés.

Au terme de ce mandat de 6 années, on constate que le SIVOM a rempli cette mission puisque :

- ✓ *Les équipements sont en parfait état de fonctionnement ;*
- ✓ *L'état de la dette est en diminution constante ;*
- ✓ *Les fréquentations de ces équipements sont stables, voire à la hausse pour l'espace Forme ;*
- ✓ *Les usagers sont satisfaits du service rendu ;*

ET

- ✓ *Les participations des communes n'ont pas augmenté.*

Pour le futur,

à conditions économiques nationales identiques, notamment en ce qui concerne le coût de l'énergie, il n'est pas prévu d'augmentation sensible de la fiscalité pour les trois prochaines années.

